

VERS UN NOUVEAU PALIER DANS L'INTÉGRATION RÉGIONALE DU MAROC EN AFRIQUE

Posted on novembre 8, 2020



Le Conseil Economique, Social et Environnemental a organisé le mercredi 30 septembre 2020 une rencontre virtuelle pour présenter son avis intitulé « *L'intégration régionale du Maroc en Afrique : Pour une stratégie au service d'un développement durable avec l'Afrique* ».

Elaboré selon une approche participative associant les principaux acteurs publics et privés concernés, cet avis met en avant des recommandations pour relever le défi de l'intégration du Maroc en Afrique et en faire un levier de développement durable bénéfique pour notre pays et ses partenaires africains.

Monsieur Chami souligne l'importance de développer une stratégie intégrée et formalisée dédiée à l'intégration du Maroc en Afrique

Dans une allocution prononcée à cette occasion, Monsieur Ahmed Réda Chami, Président du Conseil Economique Social et Environnemental, a souligné que l'impulsion Royale a permis au Maroc de renforcer un partenariat mutuellement avantageux pour le Maroc et ses partenaires africains.



Dans le même sillage, le CESE préconise, dans son avis, d'adopter le co-développement comme mode d'action, en développant une stratégie

intégrée et formalisée, dédiée à l'intégration du Maroc en Afrique en concertation entre les secteurs public et privé.

Il a, en outre, indiqué que dans le contexte actuel marqué par la crise de la COVID-19, la mise en place de stratégies régionales intégrées dans le domaine de la santé, la recherche et l'industrie pharmaceutique, constitue une réponse adaptée de nature à fédérer les efforts et les moyens, à promouvoir des chaînes de valeur régionales et *in fine* à renforcer la résilience des pays d'Afrique.

Pour sa part, M. Mouncef Ziani, rapporteur du thème, a présenté les conclusions et les recommandations du Conseil pour améliorer l'intégration régionale du Maroc en Afrique.



Il a, dans ce sens, insisté sur la nécessité de la prise en compte d'une approche intégrée articulée autour du développement économique durable, de l'amélioration des conditions de vie des populations, de la durabilité environnementale et sociale et de l'amélioration de la gouvernance du processus d'intégration.

Vers une intégration basée sur le co-développement

Elaboré dans le cadre d'une auto-saisine, le rapport du Conseil Economique, Social et Environnemental sur l'intégration économique régionale du Maroc en Afrique relève la politique de coopération volontariste engagée par le Maroc, au cours des

vingt dernières années, avec les pays africains, orientée vers la responsabilité partagée et la solidarité.

Ceci étant, et en dépit de ces efforts louables et des résultats positifs réalisés, les retombées de ces partenariats n'ont pas encore atteint tous les objectifs visés, se révélant en-deçà des opportunités qu'offre l'intégration régionale en matière de développement économique et d'aspiration des populations.

De fait, le niveau des échanges commerciaux du Maroc avec les pays d'Afrique, ne dépasse pas 4% de l'ensemble de ses échanges ; ce qui ne reflète pas le véritable potentiel existant en matière de coopération économique et des complémentarités à mettre en place.

Pour relever le défi de l'intégration régionale du Maroc et en faire un levier de développement durable bénéfique pour le Maroc et ses partenaires africains, le CESE appelle, conformément à la Vision éclairée de sa Majesté le Roi, à envisager une stratégie d'intégration du Maroc en Afrique en adoptant le co-développement comme mode d'action pour promouvoir un partenariat mutuellement avantageux en termes de développement économique, de consolidation de la solidarité, de partage de savoir-faire et d'amélioration du bien-être des populations.

L'approche préconisée vise à assurer un caractère à la fois global, cohérent, inclusif et pragmatique au processus d'intégration et s'articule autour de quatre axes majeurs :

Le premier axe vise à ériger l'intégration régionale du Maroc en Afrique en priorité. A cet égard, le Conseil recommande, entre autres, de développer une stratégie dédiée à l'intégration du Maroc en Afrique en concertation entre les secteurs public et privé et de créer des mécanismes de concertation régulière entre le ministère chargé des affaires étrangères et de la coopération et les représentants du secteur privé.

Le deuxième axe a pour objet de renforcer les instruments d'intégration aux plans régional et continental et d'apporter de la cohérence et de la complémentarité entre les différents partenariats existants. A ce niveau, il est notamment recommandé de parachever le processus de ratification de l'accord relatif à la ZLECAF et développer des coopérations avec les communautés économiques régionales (CER) et créer des chaînes de valeur régionales à forte valeur ajoutée et à fort impact social sur les populations. Il est aussi proposé de faire de la région de Dakhla-Oued Ed-Dahab, dans le sens des recommandations du CESE sur le nouveau modèle de développement pour les provinces du Sud, un hub africain.

Le troisième axe a pour objectif d'opérationnaliser et de renforcer les instruments de coopération au plan bilatéral. A cet effet, le CESE préconise, en particulier, de faire un bilan régulier de l'impact de chaque accord et d'évaluer l'initiative marocaine envers les 33 pays africains les moins avancés (PMA).

Le quatrième axe propose des actions transversales qui ont trait à la mise en place d'instruments d'accompagnement adaptés en vue d'une meilleure intégration régionale du Maroc en Afrique et ses retombées positives sur les populations. Pour cela, il est suggéré de mettre en place un fonds d'investissement public destiné à l'Afrique pour financer les projets de développement ainsi que d'établir un centre d'accompagnement à l'internationalisation des entreprises marocaines en particulier pour les PME.

L'aboutissement de cette ambition nécessite la mise en place des politiques régionales intégrées et articulées avec les stratégies sectorielles développées par le Maroc.